

Marie FREMIN

(direction Christiane Chaulet-Achour, Université de Cergy-Pontoise, 2003)

Le récit d'esclave : écriture de la mémoire de l'esclavage entre témoignages et fictions. XVIII^e - XX^e siècles. États-Unis, France, Caraïbe francophone

ARTICLE

Cette thèse se propose d'interroger l'écriture littéraire de l'esclavage dans une perspective diachronique et comparée entre la France et ses colonies et les États-Unis, et en regard de la constitution ou de la construction de la mémoire de l'esclavage transatlantique et de sa transmission. S'intéressant aux représentations, la dimension diachronique vise à éclairer l'écriture contemporaine de l'esclavage, notamment à partir d'un constat initial : plusieurs centaines de témoignages d'esclaves – dont l'existence est méconnue voire inconnue en France – ont été publiés aux États-Unis, plus rarement en Angleterre, à partir du XVIII^e siècle. Il s'agit essentiellement de témoignages d'esclaves fugitifs recueillis et majoritairement transcrits par des abolitionnistes. Regroupés sous le terme générique *slave's narrative*, ces récits autobiographiques ont connu une large diffusion dès leur publication. Plébiscités et utilisés dans le cadre de la campagne abolitionniste anglophone, ils sont tombés dans l'oubli quelques années après l'Abolition aux États-Unis avant de faire l'objet d'un regain d'intérêt dans les années 1920 et surtout dans les années 1960. Au-delà de toute remise en cause quant à l'authenticité des voix des esclaves, ces textes offrent une mémoire incarnée, identifiable, un héritage important pour la communauté noire mais aussi pour le récit national auquel ils sont désormais intégrés en plus d'être fortement étudiés. Or, seuls trois textes de ce type semblent répertoriés côté hispanophone tandis qu'aucune trace de ces « récits d'esclaves » n'est recensée du côté français. Il existe bien un texte intitulé *Mémoires du Général Toussaint Louverture écrits par lui-même* mais il ne s'agit pas d'un récit de vie. Toussaint Louverture, héros consacré de l'indépendance haïtienne, y évoque uniquement son action militaire. Au-delà des doutes et des difficultés d'authentification qui entourent ce texte ^[1], c'est sa portée qui intéresse notre réflexion, comme le souligne son éditeur français, Saint Rémy, qui, par sa publication, en 1853, entendait « déchirer le linceul de l'oubli où [étaient] enfermées nos figures historiques les plus célèbres » :

Les Mémoires ne commencent malheureusement pas à la naissance de leur auteur. Quel peintre plus habile que Louverture eût pu nous transmettre le tableau de la vie du nègre esclave avant la Révolution [...]. L'histoire de l'esclavage des nègres racontée par un esclave nègre de l'intelligence de Louverture eût été le livre le plus curieux et le plus instructif que l'ami de l'Humanité eût pu ouvrir et consulter. Cette histoire, à mon avis, eût mieux valu que la déclamation du négrophilisme. ^[2]

Ainsi en 1853, alors qu'aux États-Unis la publication de récits d'esclaves atteignait son apogée, Joseph Saint-Rémy soulignait-il une lacune et la mise en place d'un processus d'occultation en France.

Cette disparité saisissante a semblé un signe fort à analyser suivant deux orientations. D'une part, s'est imposée la question des causes ou de l'origine de cette disparité. D'autre part, s'est posée la question de ses conséquences sur la mémoire mais surtout sur l'écriture littéraire de l'esclavage. En effet, la littérature africaine-américaine est souvent présentée comme héritière de ces témoignages. Sous la désignation de *neo-slave narratives*, la critique américaine a même réuni et analysé nombre de romans africains-américains portant sur l'esclavage depuis la fin des années 1960, marquées par la parution de *Jubilee* de Margaret Walker, à aujourd'hui : une terminologie qui témoigne de l'importance de cette filiation jusque dans les choix formels de ces auteurs contemporains.

D'où cette question : qu'en est-il de l'écriture de l'esclavage chez les auteurs de la Caraïbe francophone, privés de cet héritage ? Une attention particulière est portée aux textes qui font entendre la voix des esclaves et se caractérisent par un narrateur esclave, en les mesurant aux (neo) *slave narratives*. Les autobiographies fictionnelles ont-elles le même statut selon qu'elles s'inscrivent ou non dans la tradition culturelle d'un territoire ? Quels sont alors les choix des écrivains francophones privés de cet héritage lorsqu'ils décident d'adopter la forme de l'autobiographie dans la mise en fiction de l'esclavage ? Réinvestissent-ils ce modèle américain, à la fois disponible et rappel d'un manque ? Quelles spécificités caractérisent alors ces résurgences francophones ? Quels rapports entretiennent-elles avec ces modèles ? S'en inspirent-elles et quel traitement en proposent-elles alors ? Comment se les réapproprient-elles ou, au contraire, les détournent-elles ? À quel degré se situe l'influence des *slave's narratives* ? Telles sont les questions soulevées dans ce travail dont l'écriture caribéenne francophone de l'esclavage est le point d'aboutissement, appréhendée au regard de la production africaine-américaine et de sa différence notable quant à l'héritage mémoriel et discursif des *slave's narratives*. Le but n'est évidemment pas de comparer pour mesurer les différences et points communs mais éclairer, interroger l'écriture de l'esclavage francophone à la lumière de la pratique anglophone, étant entendu que le corpus traité dans le cadre de cette thèse ne peut prétendre en épuiser la diversité.

Constatant leur absence dans le champ critique francophone, il s'agit également de proposer les premiers jalons d'un appareil critique et d'une analyse de l'écriture caribéenne francophone contemporaine de l'esclavage ainsi qu'une terminologie générique : *récit d'esclave francophone*. Celle-ci permet, en effet, de renvoyer aux caractéristiques structurales évoquées dans le cadre du *neo-slave narrative*, à savoir : écho à la forme du récit de vie, expérience référentielle de l'esclavage, point de vue de l'esclave, énonciation à la première personne suggérée par la notion d'appartenance contenue dans le « d' ». Évitant le recours aux notions d'autobiographies ou de témoignages, quand bien même auraient-elles été qualifiées de « fictionnelles », cette terminologie offre l'avantage de ne pas classer ou assimiler ces textes à des catégories préexistantes. Sur ce point, les travaux de Philippe Lejeune et de Gérard Genette ^[3] constituent une aide précieuse. Précisons, par ailleurs, que, dans le choix de cette désignation française, le préfixe « neo » évoquant une actualisation a semblé peu judicieux en l'absence de textes sources tels que les *slaves' narratives*. S'il se justifie dans le cadre des études anglophones en ce qu'il s'agit de textes qui revisitent, à des degrés divers et sur le mode fictionnel, le *slave's narrative* – ne serait-ce que parce qu'ils optent pour la première personne du singulier et pour le récit d'une expérience de l'esclavage du point de vue de l'esclave lui-même –, nous préférons envisager le *récit d'esclave* dans la perspective d'une redéfinition francophone, plutôt que dans celle d'une « réactivation générique », telle que l'a définie Jean-Marie Schaeffer ^[4] : sans

toutefois l'exclure, il s'agit de ne pas postuler ce ressort comme établi, d'autant qu'il est loin de relever de l'évidence et nécessite une étude des textes francophones et de leurs auteurs ; d'autant plus que si cette absence de témoignages originels influe sur le processus de création, c'est nécessairement à double titre : d'une part, parce qu'il constitue un manque en tant que source pour les écrivains ; et, d'autre part, parce qu'il n'appartient pas à l'univers référentiel des lecteurs francophones. Signalons, en effet, que les traductions restent rares même si ces dernières années ont été marquées par un éveil de l'intérêt éditorial pour ces textes^[5]. Or, la dynamique générique relève aussi de la réception en ce qu'elle est liée à un horizon d'attente, par rapport auquel l'écrivain peut choisir de conforter, surprendre voire défier le lecteur, toujours pour faire sens, enrichissant ou dévoilant chaque fois les potentialités significatives du genre tout en le transformant.

Aussi ce travail ne pouvait ignorer le contexte spécifique dans lequel il s'inscrit comme y sont ancrées ces écritures de l'esclavage qui trouvent, en effet, une résonance particulière dans le mouvement actuel autour de la mémoire de l'esclavage et peuvent, en retour, bénéficier de son éclairage. Outre la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, la loi Taubira prenait, en 2001, des dispositions visant à donner plus de visibilité à l'Histoire de l'esclavage. S'en est suivie une multiplication des publications historiques et sociologiques autour de l'esclavage. De fait, ces écritures littéraires y participent puisqu'elles contribuent à diffuser, par le biais de la fiction, l'expérience de l'esclavage dans la sphère publique, précédant même cette visibilisation institutionnelle. Il convenait alors d'interroger le positionnement de ces écritures par rapport aux débats qui entourent l'émergence récente et chaotique de l'esclavage dans la mémoire collective, écartant toutefois toute réduction à une lecture militante.

La mise en évidence des lacunes du récit national dans son traitement de l'esclavage et ses implications identitaires et sociales constitue un aspect essentiel des études et de la réflexion postcoloniales. Cette posture postcoloniale s'est également traduite par une critique de l'Histoire et l'idée d'une compensation fictionnelle qui n'est pas sans faire écho aux récits d'esclaves et à leur rapport aux *slave's narratives*. L'absence de traces, d'archives et d'histoire semble bien constituer le socle de ces écritures tout en générant l'acte littéraire. Par une mise en perspective avec l'écriture africaine-américaine qui fait apparaître une opposition dans le rapport à l'origine, ce travail propose donc une nouvelle incursion dans cette problématique centrale des littératures caribéennes francophones, soulignée et étudiée par nombre de spécialistes des études postcoloniales. Le vide ou la béance de l'Histoire se voient réinterprétés ou précisés dans l'optique d'un manque, d'une absence de textes sources dans lesquels enraciner, à l'image de la littérature africaine-américaine, une histoire littéraire, une mémoire et une tradition d'écriture de l'esclavage, invitant alors à envisager le *récit d'esclave* sous l'angle d'une poétique pour combler les lacunes de l'Histoire.

Notre démarche s'inscrit ainsi dans la série de travaux qui se sont multipliés ces dernières années autour de la mémoire de l'esclavage en proposant un éclairage littéraire, là où l'esclavage est encore prioritairement ou majoritairement objet de l'historien. Sur le plan théorique, elle rencontre des domaines de recherche plus généraux, particulièrement l'« écriture de la catastrophe » ou les « trauma studies », le champ comparé littérature et Histoire, et les problématiques postcoloniales dont elle renouvelle la perspective d'approche francophone au-delà de la relation centre/périphérie traditionnelle par une mise en perspective américaine.

Pour répondre à notre double objectif de proposer, dans le champ de la critique francophone, les premiers jalons d'un

appareil critique et le genre du récit d'esclave à la lumière de la tradition anglophone du *slave's narrative* et de son legs littéraire – le *neo slave narrative*, la perspective diachronique et comparée adoptée nous permet d'établir un jeu de miroirs. Notre travail s'articule alors en trois parties. La première est consacrée à un état des lieux de la mémoire de l'esclavage en France propre à éclairer la spécificité du champ francophone et à contextualiser l'écriture de l'esclavage et l'émergence du récit d'esclave. Interrogeant la situation et les débats actuels mais également les modalités de sa construction et de sa transmission depuis le XVII^e siècle, elle s'intéresse à la sphère sociale, aux discours historique, législatif et dictionnaire qui ont participé de son façonnement et ont fourni des représentations de l'esclave noir.

La deuxième partie est consacrée au genre du *slave's narrative* et à ses réécritures fictionnelles anglophones, plus particulièrement, africaines-américaines, contemporaines. De son émergence à son absorption ou réactivation dans la littérature africaine-américaine, elle s'intéresse également aux dimensions politique, sociale et esthétique du processus de mémorialisation et de patrimonialisation du *slave's narrative*. Ainsi pourront s'établir des jeux de miroirs qui aideront à comprendre l'absence de tels témoignages dans la sphère francophone et à cerner l'apparition et les modalités de l'écriture de l'esclavage du côté des écrivains caribéens francophones, tandis que la mise en évidence – à partir de l'analyse plus précise de cinq témoignages choisis pour leur représentativité autant que pour leur intérêt singulier (*The History of Mary Prince, Incidents in the Life of a Slave Girl, Narrative of the Life of Frederick Douglass, Narrative of the Life of Moses Grandy, et Running a Thousand Miles for Freedom*) – d'une structure et d'un schéma narratifs, comme de motifs propres au *slave's narrative* permettra de les y mesurer. Point de départ à une observation du processus et des voies par lesquels ces *slaves' narratives* ont pu devenir un modèle littéraire, nous interrogeons également, au-delà de leur caractère répétitif, les modalités de la mise en mots de l'expérience de l'esclavage, rencontrant la problématique de l'indicible, interrogeant aussi les (auto-) représentations de l'esclave noir et de l'esclavage. Puis nous observons l'influence du *slave's narrative* sur la constitution de la littérature africaine-américaine jusqu'à l'émergence des *neo slave narratives* dont nous retraçons les conditions, les modalités et que nous illustrons par la présentation de quelques exemples qui nous ont semblé constituer des étapes significatives : *Jubilee* de Margaret Walker, *Autobiography of Miss Jane Pittman* d'Ernest Gaines, *Flight to Canada* d'Ishmael Reed, *Oxherding Tale* de Charles R. Johnson, *Dessa Rose* de Sherley Anne Williams, *Beloved* de Toni Morrison, *Cambridge* de Caryl Phillips, *The Longest Memory* de Fred d'Aguiar, *The Wind done Gone* d'Alice Randall et *My Jim* de Nancy Rawless.

La troisième partie, enfin, s'articule autour des champs français et caribéen de l'écriture de l'esclavage, du XVIII^e siècle à aujourd'hui, interrogeant par la mise en perspective anglophone, la constitution d'une tradition d'écriture de l'esclavage. S'appliquant à évaluer le degré et les modalités de diffusion des *slaves' narratives* en France, elle prolonge notre réflexion sur l'absence de témoignages d'esclaves issus des colonies françaises et interroge, en regard, la production française. Le premier chapitre, consacré aux XVIII^e et XIX^e siècles, propose un panorama des publications et des représentations de l'esclave noir en interrogeant la place accordée à la voix de l'esclave. Dans ce cadre, *Bug Jargal* de Victor Hugo et *Tamango* de Prosper Mérimée ont fait l'objet d'une analyse plus précise dans une perspective comparée, et sont confrontés à *Uncle Tom's Cabin or the life among the Lowly* d'Harriet Beecher Stowe. Pour sa forme proche du récit d'esclave, *Ourika* de madame de Duras a également fait l'objet d'un développement plus approfondi. Premiers afro-descendants à écrire une œuvre de fiction en langue française, Alexandre Dumas et Victor Séjour – publiant respectivement *Georges* et *Le mulâtre* – ont également retenu notre attention, du fait de l'identité de leurs auteurs qui ouvrait à un autre regard qu'il a semblé intéressant de mettre en perspective avec les propositions narratives îliennes. *Du Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé

Césaire, en 1939, au premier récit d'esclave en fiction francophone – *Moi, Tituba, sorcière ... Noire de Salem* de Maryse Condé, en 1986 –, le deuxième chapitre a tenté de retracer les étapes du processus de réappropriation de l'esclavage par les Afro-descendants francophones, ouvrant au troisième chapitre consacré à l'analyse textuelle de quatre récits d'esclaves francophones contemporains – publiés entre 1997 et 2007 – qui ont permis de dégager les orientations et les modalités de cette re-création générique : *L'esclave vieil homme et le molosse* de Patrick Chamoiseau, *Femmes des Antilles, traces et voix* et *Mes Quatre femmes* de Gisèle Pineau, *Rosalie l'infâme* d'Evelyne Trouillot. Du côté de l'Océan indien, on aurait pu s'intéresser, par exemple, au *Nègre de Bel Air* du Réunionnais Jean-François Samlong, en 2002, ou encore, pour Mayotte, à *Nerf de Bœuf* publié en 2000 par Nassur Attoumani qui répondaient aux critères énonciatif – « je » de l'esclave –, thématique et temporel – expérience en esclavage à l'époque négrière –, mais il fallait circonscrire le corpus : nous nous sommes astreinte à un corpus guadeloupéen, martiniquais et haïtien. Dans ce cadre, *L'Isolé Soleil* de Daniel Maximin (1981), *La deuxième mort de Toussaint Louverture* (2001) de Fabienne Pasquet, *Moi, Toussaint Louverture... avec la plume complice de l'Auteur* (2004) de Jean-Claude Figiolé, *Tiré chenn-la an tèt an mwen Ou l'esclavage raconté à la radio* (2004) de José Le Moigne, *Humus* (2006) de Fabienne Kanor, *Nègre marron* (2006) de Raphaël Confiant, ou *Un dimanche au cachot* de Patrick Chamoiseau auraient pu être adjoints au corpus de travail. Mettant en fiction un « je »-esclave, les deux premiers s'écartaient toutefois de l'évocation d'une vie en esclavage et ont naturellement été écartés du corpus de travail. Ils ont néanmoins offert une mise en perspective intéressante. De même, le roman de Jean-Claude Figiolé, par son inscription dans une série d'investissements littéraires de cette figure historique, aurait nécessité une contextualisation qui était difficilement envisageable dans le cadre de ce travail. Il n'a donc pas été retenu dans le corpus de travail mais a fait l'objet d'une mise en perspective. Quant aux autres, les contraintes de l'espace d'une thèse et, par conséquent, une part d'arbitraire ont conduit à les écarter du corpus de travail. Certains ont été intégrés au corpus secondaire, d'autres ont simplement fait l'objet d'une mise en regard.

NOTES

[1]

Cf. la réédition de ce texte, avec une préface de Jacques de Cauna : *Mémoires de Toussaint Louverture (commentés par Saint-Rémy)*, Guidalens l'Albarède, Éditions La Girandole, 2009, 280 p.

[2]

Mémoires du Général Toussaint Louverture écrits par lui-même, pouvant servir à l'histoire de sa vie, précédés d'une étude historique et critique, suivis de notes et renseignements, avec un appendice comprenant les opinions de l'Empereur Napoléon Ier sur les événements de Saint Domingue, Par Saint-Rémy (des Cayes, Haïti), avocat aux Cours Impériales de l'Ouest et du Sud, Paris, Pagnerre, 1853, p. 22.

[3]

Nous pensons notamment à *Je est un autre* et *Le Pacte autobiographique* du premier ; à *Palimpsestes* et *Figures III* du second qui offrent un appareil critique particulièrement opérant pour interroger l'articulation et la portée du choix de la voix narrative dans les textes qui nous intéressent.

[4]

Jean-Marie Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1989. Si la réflexion y est conduite à partir de l'analyse de catégories génériques qui ne comprennent pas celle du *slave's narrative*, elle s'y applique néanmoins parfaitement.

[5]

Dans cette perspective, ce travail accorde également une place à l'observation du processus de traduction des



slave's narratives, afin de mesurer leur visibilité actuelle pour les lecteurs francophones. Il reste néanmoins qu'il ne s'agit ni d'une tradition ni d'un héritage historiquement, géographiquement et culturellement ancrés dans l'espace francophone.